



Numéro 17

Les brèves estivales

Le petit
Echo
de Hon-Hergies...

Chères HON-HERGEOISES, Chers HON-HERGEOIS,

Entre vos mains, vous détenez la dernière édition de votre bulletin Municipal, l'Echo de HON-HERGIES, mais en version « courte », dénommé tout simplement « L'Echo de HON-HERGIES, Les brèves estivales ». Cette édition fait suite à notre volonté de maintenir le contact durant cette période de vacances et de vous tenir informés de quelques actualités ou futurs événements programmés sous réserve bien entendu des mesures sanitaires en vigueur.

A ce sujet, le mois de Juin nous laissait entrevoir une lueur d'espoir, de nombreuses restrictions étaient progressivement levées, la pandémie reculait enfin. Malheureusement, quelques semaines plus tard, un nouveau variant du virus de la COVID faisait officiellement son apparition pour, en définitive, circuler très activement ces derniers jours et accroître le taux de contamination... Par conséquent, à nouveau je vous invite à rester prudents et de continuer à respecter les « gestes barrières ».

A ce propos, j'ai pu remarquer qu'une nouvelle forme de pollution était également apparue dans notre village : des masques usagés jonchent le sol, les trottoirs ou les talus, sur les routes, sur l'espace public en général. Pourtant, cette pollution comme d'autres d'ailleurs (papiers, cannettes diverses, matières plastiques...) peuvent être évitées très facilement.

L'été est la période de l'année propice à la vie en extérieur (lorsque la météo nous le permet), à ce titre, nous aimons tous nous retrouver dans nos jardins ou dans les espaces publics. Afin que ces moments restent agréables pour tous, soyons vigilants et continuons à respecter les règles du « bien vivre ensemble ». Il en va de même pour les horaires liés aux activités bruyantes. A ce jour, nous avons opté pour ne pas limiter les horaires d'utilisation des outils de travail de bricolage ou de jardinage, privilégiant le bon sens de chacun dans notre village.

Souvenons-nous que « notre liberté s'arrête là où commence celle des autres ». Pour vivre dans de bonnes conditions dans notre village, il convient notamment que chacun d'entre nous veille à ne pas créer de nuisances pour ses voisins... C'est cela la vie en collectivité. Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous laisse désormais parcourir votre bulletin municipal et je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement,
Votre maire,
Luc BERTAUX

prochaines manifestations

DANS LES SEMAINES À VENIR À VOS AGENDAS...

4E EDITION

LE DÉFI GAULOIS

MARCHE & JOGGING
7 OU 11 KM

DIMANCHE 12
SEPTEMBRE 2021

économie locale

RECENSEMENT DES AÎNÉS DE 65 ANS ET PLUS FAITES-VOUS CONNAÎTRE EN MAIRIE !

Tous les aînés résidant dans la commune qui ont effectivement soufflé leurs 65 bougies ou qui vont atteindre 65 ans au cours de l'année 2021 sont invités à se faire connaître en mairie. C'est en effet essentiel afin de pouvoir participer aux différents rendez-vous incontournables de l'année : le repas des aînés qui devrait, si les conditions sanitaires le permettent, avoir lieu en octobre et bien sûr l'après-midi intergénérationnel où le colis est traditionnellement remis par les enfants de la commune.



25
septembre

Inauguration de
l'église Saint Martin
d'Hon

11
septembre

Opération « Hauts-de-France Propres,
ensemble nettoisons notre région ! »

organisée par la Fédération Régionale des
Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche
en partenariat avec la Région Hauts-de-France

Hauts-de-France
PROPRES
#hdfpropres



27 août
24 septembre
22 octobre

Marché
de producteurs et artisans

CRÉATION D'UN BUDGET PARTICIPATIF APPEL À PROJET CITOYEN

Le budget participatif de la commune est un nouveau dispositif **qui vous permet** (résidents effectifs de la commune) **de solliciter l'affectation d'une partie du budget de la mairie à la réalisation de projets choisis et portés par vous-mêmes !**

Ce budget est destiné à financer notamment des projets permettant d'améliorer la cadre de vie. A ce titre, ils peuvent concerner l'amélioration d'un site, d'une rue, d'un quartier, d'un espace public spécifique ou pourquoi pas l'ensemble du village dans les thématiques suivantes :

- Aménagement espaces publics et mobiliers urbains
- Arts et culture
- Biodiversité
- Citoyenneté
- Déchets-propreté
- Économie sociale et solidaire
- Éducation
- Espaces naturels et sensibles
- Innovation sociale ou numérique
- Maîtrise ou production d'énergie
- Mobilité
- Nature en village
- La santé
- La solidarité
- Les sports et loisirs
- La valorisation du patrimoine
- La sécurité routière.

Toujours animé par notre leitmotiv, « **le citoyen acteur et moteur dans la cité** », le budget participatif ouvre une ère nouvelle et moderne de la démocratie locale, celle d'une association encore plus étroite des habitants du village à la gestion publique.

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous vous sentez attiré(e) par ce nouveau dispositif ? Vous avez déjà un projet en tête ? Il ne faut pas hésiter, prenez contact avec la Mairie pour obtenir la documentation nécessaire et la réponse à toutes vos questions.

Les premiers projets pourront être analysés dès cet automne pour pouvoir être lancés au plus vite.
Nous comptons sur vous !

Vous avez une idée ? un projet ?

pour améliorer la vie dans notre commune...



Devenez le porteur de votre projet, constituez votre équipe et participez à sa réalisation.

Un budget participatif voté en conseil municipal est disponible pour cela. Des supports d'aide sont à votre disposition pour faciliter votre démarche et la réussite de votre projet.
N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

UNE NOUVELLE VIE, C'EST MIEUX QUE LA DÉCHETTERIE

Telle est la devise de Joël Baudour. Ce passionné de brocantes et d'antiquités a ouvert depuis mai 2021 une ressourcerie au cœur du village et vous accueille avec le sourire pour vous faire découvrir les 200 m² de cette grange dédiée à sa passion.



Vous avez certainement remarqué ce nouveau panneau à l'entrée du village ! C'est l'endroit incontournable pour chiner à petits prix articles de décoration, vaisselle, disques vinyl, livres, vêtements et mobilier.

« Tous les objets récupérés sont triés, nettoyés et proposés à la vente », nous confie-t-il. Laissez-vous donc tenter par un miroir, un ancien téléphone à cadran vintage ou un meuble que vous pourrez relooker à votre goût.

Joël pratique également le « vide-maison » et vous débarrasse gratuitement sur un simple appel téléphonique dans un rayon de 50 km.



Saluons aussi l'initiative de Joël qui est venu en aide aux sinistrés de Belgique suite aux inondations en offrant meubles, vaisselle, jouets ou autres vêtements.

Bravo pour cette initiative citoyenne.

Ressourc'Hon

✉ 66 rue Laurent Niogret à Hon-Hergies

☎ 06.85.86.16.56

🕒 Mardi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h30

Samedi 9h-13h



Retrouvez Ressourc'Hon sur Facebook

QUOI DE NEUF... SUR MA FEUILLE D'IMPÔT ?

Vous en avez l'habitude, avant la fin de l'été, tombe dans nos boîtes aux lettres les différents avis d'imposition.

A ce sujet, le Gouvernement avait, dès 2018, initié une réforme fiscale avec la suppression programmée de la taxe d'habitation. La loi de finances pour 2020 a notamment prévu et accéléré le calendrier de la suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la mise en place d'un nouveau schéma de financement pour les collectivités locales.

Pour mémoire, le principe est le suivant : dès 2020, **80% des foyers fiscaux ne paieront plus de Taxe d'habitation sur leur résidence principale et plus aucun foyer fiscal ne paiera de Taxe d'habitation sur leur résidence principale en 2023**, avec pour ces foyers une exonération progressive à hauteur de 30% en 2021, 65 % en 2022 et 100 % en 2023.

Pour notre commune de 868 habitants, 330 foyers fiscaux sont soumis à la taxe d'habitation sur leur résidence principale dont 63 foyers étaient déjà exonérés avant la réforme.

La taxe d'habitation pour notre commune représente une recette de 60 000 euros (en moyenne). Suite à la réforme, cette perte de recette était compensée auprès de la commune par l'Etat (malheureusement parfois avec retard).

Désormais, l'Etat, pour 2021, ne compense plus cette perte de recette et a décidé de nous transférer la part de la taxe départementale de taxe foncière. Pour le département du Nord, **le taux de cette taxe était de 19,29%**. Tandis que le Département va recevoir en compensation une fraction du produit de la TVA perçu par l'Etat. (Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?)

Par conséquent, sur votre feuille d'imposition Taxe foncière sur les propriétés bâties 2021, vous aurez une nouvelle présentation faisant apparaître le taux communal (avant la réforme), le taux du Département qui désormais nous revient, et ensuite l'addition des taux (avec des correctifs).



LA BAISSÉ DE LA TAXE D'HABITATION A HON-HERGIES

POUR 171 FOYERS

Baisse de 30%	Baisse de 65%	Suppression
Octobre 2018	2019	2020
+ 121€	+ 262€	+ 403€

d'économie par an, en moyenne, par foyer

POUR 96 FOYERS

Baisse de 30%	Baisse de 65%	Suppression
Octobre 2021	2022	2023
+ 196€	+ 393€	+ 589€

d'économie par an, en moyenne, par foyer

Source : services fiscaux

L'ÉCOLE EST FINIE !

En effet pour terminer en beauté l'année scolaire, les élèves et les enseignantes de l'école ont présenté aux parents une exposition intitulée « L'art dans tous ses états ». Les enseignantes ont déploré n'avoir pu compléter ce parcours artistique par des visites de musées, d'expositions, des concerts, des rencontres culturelles, le protocole sanitaire faisant obstacle à ces sorties.

Néanmoins, la visite de l'exposition en l'école a permis d'apprécier cette riche illustration du projet d'école, résultat du travail de toute une année.

Et lors de la cérémonie du 14 juillet, les 9 enfants du village entrant en 6^{ème} ont reçu un dictionnaire offert par la Municipalité et un bon d'achat à L'Écritoire par l'Association des Parents d'élèves.

L'année scolaire s'est déroulée dans le strict respect du protocole sanitaire. Tout ne fut pas facile mais, dans l'ensemble, il y a eu une bonne adaptation des enfants encadrés par leurs enseignantes et le personnel municipal.

Dans la continuité des travaux d'aménagement, l'école est maintenant dotée d'un toit flambant neuf. D'ores et déjà, le personnel municipal met tout en œuvre pour rendre l'école opérationnelle et accueillante pour la rentrée de septembre.

57 élèves y seront accueillis, effectif régulièrement stable et encourageant pour la vie de notre école.



Avec le Conseil Municipal, pour nous permettre à la fois de nous aider à financer certains investissements et de prendre en compte les frais liés à la crise sanitaire, nous avons décidé d'augmenter quelque peu nos taux de fiscalités qui étaient restés inchangés depuis 2015. **Ainsi le taux communal sur la Taxe foncière propriété bâtie passe de 14,57% (avant réforme) à 16,07% et le taux communal sur la Taxe foncière propriété non bâtie évolue de 34% à 35,50%.**

Nous savons pertinemment que cette augmentation est toujours en soit une mauvaise nouvelle. Cependant, elle est rendue absolument nécessaire pour nous permettre de faire face aux baisses de recettes (diminution des dotations de l'Etat, perte de fiscalité, retard de versement de subventions...), de répondre à certaines augmentations de dépenses obligatoires comme notre contribution au Service d'Incendie et de Secours pour un montant de 24 837,47 euros, notre contribution à divers organismes comme NOREADE pour 21 500 euros. Cette augmentation unique pour la durée du mandat doit également renforcer notre capacité de financer la réalisation d'investissements prochains bien souvent impérieux : comme la problématique réfection Eglise Saint Waast, la lutte contre les coulées de boue, la réfection de voiries par tronçons mais aussi tenter de vous offrir de nouveaux services (tel que le budget participatif...) et autres manifestations.

Cette seule augmentation du mandat est également rendue nécessaire auprès de nos partenaires financeurs (Etat, Région, Département...) qui examinent le potentiel fiscal de la commune et les taux réellement pratiqués par la commune pour déterminer leur niveau de subventions. Autrement dit, si nous avons une fiscalité basse, le niveau de subvention escompté sera par voie de conséquence bas.

- économie locale

LA JONQUIERE UNE RÉOUVERTURE ATTENDUE DE LA BRASSERIE

Après plusieurs mois de travaux conséquents, tant en salle qu'au niveau des cuisines, l'espace bar-brasserie du Camping de la Jonquière vous ouvre à nouveau ses portes. Cela fait déjà trois semaines que Marie et Arnaud Berneau vous accueillent dans un environnement convivial et chaleureux. Vous pourrez notamment profiter de la terrasse extérieure dans un cadre fleuri.

Côté papilles, vous ne serez pas en reste. Une carte changée toutes les semaines propose un choix de viandes et poissons. En cuisine, une Hon-Hergeoise, Pascaline Hautier, s'affaire pour vous préparer une véritable cuisine maison. Le dressage particulièrement soigné des assiettes est une véritable invitation à la dégustation !



Brasserie La Jonquière

✉ 15 rue des Fonds à Hon-Hergies

☎ 03.27.66.95.17
06.60.90.75.68

🕒 Bar ouvert tous les jours, sauf le lundi,
à partir de 10h

Brasserie Vendredi soir, Samedi soir et
Dimanche midi (SUR RESERVATION)



Retrouvez Marie et Arnaud

Entre moules-frites le vendredi soir et soirées à thème le samedi, vous passerez forcément un bon moment.

Quelques temps forts à retenir pour les prochaines semaines : la brocante qui se déroulera le 14 août sur le parking devant la brasserie et le 15 août le concours des vélos fleuris.

Et notez que dès la rentrée de septembre, un plat du jour sera proposé le midi.

- environnement et cadre de vie

VALORISATION PAYSAGÈRE ET DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE ACTION « ENTREZ, C'EST TOUT VERT »

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois nous accompagne dans notre démarche de valorisation paysagère et du cadre de vie de la commune.

Cette action ouverte à l'ensemble des habitants du village (adultes et enfants) répond à la volonté de trouver ensemble des leviers permettant d'améliorer les espaces publics de vie des habitants, de valoriser la qualité de vie et d'augmenter l'attractivité de notre village.

Dans ce cadre, s'est déroulée le 1^{er} juillet, une première rencontre avec les habitants ayant répondu à notre appel (flyers d'invitation distribués dans le village, réseaux sociaux...), permettant de présenter la démarche, puis d'effectuer en groupe une première balade paysagère afin de discuter ensemble sur quelques espaces clefs liés soit à l'aménagement public, soit au fleurissement, soit à la gestion d'espaces....et une première restitution a été faite pour rassembler les observations et idées de chacun.

Durant cet été, nous avons désormais notre « cahier de devoirs de vacances » à remplir. Il s'agit d'établir un état des lieux d'un (ou plusieurs) site(s) en précisant tout d'abord sa situation, son environnement immédiat, puis indiquer notre sentiment sur ce site (points forts, les faiblesses, qu'est-ce qui fait que l'on s'y attarde, quels sont les problèmes éventuels...), définir ses usages actuels mais aussi esquisser les usages que vous aimeriez voir apparaître ou disparaître, relever les aménagements en place et définir quelles modifications d'aménagements pourraient être apportées à

cet espace pour en améliorer son fonctionnement, rendre ses usages plus faciles, l'embellir...

Pour ce faire, un petit questionnaire ou une carte postale est disponible en mairie pour vous aider à effectuer cet état des lieux. Il ne vous reste plus qu'à choisir le l'endroit.



Fin septembre, une deuxième rencontre se déroulera avec les différents acteurs (Parc, Municipalité, et habitants volontaires du village) pour présenter la synthèse des états des lieux réalisés, établir une première hiérarchisation des espaces en fonction des usages, des nécessités de représentation, des types d'actions envisagées et les moyens nécessaires pour y arriver.

Une troisième phase de préparation se tiendra ensuite fin octobre pour la présentation à la fois du plan guide élaboré, mais également d'un carnet de recommandations.

La phase 4, sera précisément celle de la réalisation. Cette phase, avec votre participation active, pouvant s'étaler sur plusieurs mois ou années.

Si vous êtes intéressé(e) par cette démarche, si vous avez un peu de temps à consacrer à cette valorisation de notre paysage, des espaces publics, si vous souhaitez devenir acteur dans la vie communale, alors n'hésitez plus : « Entrez, c'est tout vert ! ».

Pour tout renseignement, contactez la mairie ou allez visiter le site internet de la commune.